



Assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2024

Point 2.2.2. Infrastructures scolaires et sportives Crédit d'étude

1. Présentation

Le Conseil communal souhaite développer de nouvelles infrastructures communales afin de répondre à différents besoins notamment en lien avec les activités sportives scolaires, extrascolaires et culturelles. Lors de l'établissement du budget 2024, un montant de 24'000 francs était prévu pour débiter les premières études sur des infrastructures communales. Le bureau Team+ nous a accompagné durant cette première phase. Deux ateliers ont été organisés avec la participation d'un membre de chaque société locale ainsi que la Direction des écoles, pour nous transmettre les besoins de chacun.

Aujourd'hui, nous voulons poursuivre cette réflexion en réalisant une étude de faisabilité, ainsi que l'étude préparatoire qui présente le cahier des charges et le programme du concours pour la réalisation de nouvelle infrastructure communale.

L'étude de faisabilité comprend :

- Mise en évidence des exigences du projet sur la base des besoins, des objectifs et des conditions-cadres
- Détermination de la valeur de conservation des bâtiments
- Détermination des possibilités en matière de police des constructions, de techniques et d'économie
- Collecte de données et des documents de travail nécessaires cette phase
- Analyse des directives « Salles de sport - Macolin »
- Élaboration de propositions conceptuelles et créatrices, représentation sous forme d'esquisse
- Estimation de l'ordre de grandeur des coûts de construction

2. Coût des études :

Étude de faisabilité :	Fr.	40'000.-
Étude préparatoire :	Fr.	25'000.-
Divers :	Fr.	5'000.-
Total HT :	Fr.	70'000.-
Total TTC :	Fr.	75'000.-

3. Financement et charges annuelles

Le financement de cet investissement est assuré par le compte courant de la commune.

Amortissement annuel	3 %	Fr. 2'250.00
----------------------	-----	---------------------

4. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement d'Infrastructures scolaires et sportives - Crédit d'étude

Position de la Commission financière